



LYCÉE LES CHASSAGNES

LA FAVORITE | GROUPE D'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE LYONNAIS

Établissement Catholique sous contrat avec l'État - 13 chemin des Chassagnes, 69600 OULLINS-PIERRE-BÉNITE - Tél. 04 78 50 29 91 - UAI 0690542P

CIRCULAIRE DE RENTRÉE

Lycée 2026-2027

Madame, Monsieur,

Nous sommes heureux d'accueillir votre enfant pour l'année 2026-2027 au sein du lycée des Chassagnes.

Nous souhaitons au sein de l'établissement porter un projet fait d'exigence et de bienveillance, perpétuer notre engagement dans une relation à l'élève qui lui permette de s'impliquer dans sa scolarité, de développer le sens de l'effort et de progresser, tout en étant accompagné et soutenu par les équipes enseignantes et d'encadrement.

Vous trouverez dans cet envoi les premiers renseignements relatifs à la future année scolaire 2026-2027, notamment les dates de rentrée par classe ainsi que les premières rencontres parents-professeurs, merci d'en prendre connaissance attentivement.

Nous vous souhaitons d'excellentes vacances.

Avec nos sentiments dévoués,

Anne Pasturel Directrice Collège – Lycée

Pour l'ensemble de l'équipe éducative

JOURNEE ADMINISTRATIVE

Une demi-journée administrative se tiendra le **mercredi 26 août 2026** selon les créneaux suivants :

- **2^{nde} : 8H30/10H**
- **1^{ère} / T^{ale} : 10H30/12H**

L'équipe éducative vous attend pour leur remettre sur ces créneaux les pièces suivantes :

	2 ^{nde}	1 ^{ère}	T ^{ale}
Fiche de renseignement	X	X	X
Fiche de santé	X	X	X
Dossier PAP, PAI pour les élèves concernés	X	X	X



Afin de faciliter la récupération des documents, nous vous remercions de bien respecter les créneaux indiqués.

LA RENTREE DES ELEVES

La rentrée aura lieu selon les horaires suivants :

	RENTREE SCOLAIRE		DÉBUT DES COURS
2 ^{nde}	Mardi 1 septembre 2026	9 ^h – 12 ^h	Jeudi 3 septembre 2026 8 ^h 15 POUR TOUTES LES CLASSES (Selon l'emploi du temps)
1 ^{ère}	Mercredi 2 septembre 2026	9 ^h – 11 ^h	
T ^{ale}	Mercredi 2 septembre 2026	10 ^h – 12 ^h	

 **Pas de cours pour les secondes le mercredi 2 septembre.**

MANUELS SCOLAIRES & FOURNITURES

Les manuels sont pris en charge par la région Auvergne-Rhône-Alpes et mis à disposition par le lycée ; ils doivent être couverts, étiquetés (nom, prénom, classe) et traités avec soin. En cas de perte ou de dégradation, ils seront facturés aux familles.

Il n'est pas demandé de **fournitures** au lycée. Chaque élève se munira du matériel nécessaire classique (trousse, stylo, cahier de texte ...). Cahiers, classeurs ou trieurs sont laissés au bon choix des familles.

Une blouse en coton blanche, au nom de l'élève est obligatoire pour le TP aux laboratoires.

LE RESTAURANT SCOLAIRE

Une carte personnelle et nominative est remise à chaque nouvel élève en début d'année ; elle permet entre autres l'accès au restaurant scolaire. En cas de perte ou de détérioration, le remplacement sera facturé 10 €.

La restauration fonctionnera dès le jeudi 3 septembre 2026, les modalités concernant l'inscription à la restauration vous seront remises à la rentrée scolaire.

DATES DES VACANCES SCOLAIRES SCOLAIRE 2026-2027

	Fin des cours (après la classe)	Reprise
TOUSSAINT	Vendredi 16 octobre 2026	Mardi 3 novembre 2026 *
NOEL	Vendredi 18 décembre 2026	Lundi 4 janvier 2027
HIVER	Vendredi 12 février 2027	Lundi 1 mars 2027
PRINTEMPS	Vendredi 9 avril 2027	Mardi 27 avril 2027 *
VACANCES D'ETE	Vendredi 2 juillet 2027	

* Journées pédagogiques le lundi 2 novembre 2026 et le lundi 26 avril 2027.

RÉUNION DE PARENTS

- ▶ 2^{nde} **mardi 15 septembre à 18^H 00**
- ▶ 1^{ère} **jeudi 17 septembre à 18^H 00**
- ▶ T^{ale} **lundi 21 septembre à 18^H 00**

DATES A RETENIR

- ▶ Photo de classe : **mardi 8 septembre 2026**
- ▶ Journée d'intégration solidaire pour l'ensemble de l'établissement le **mardi 22 septembre 2026 après midi.**
- ▶ Journée Portes Ouvertes le **samedi 10 octobre 2026 matin et le vendredi 15 janvier 2027 en soirée.**
- ▶ Période de stage de 2^{nde} du **14 au 25 juin 2027.**
- ▶ Pèlerinage à Lourdes **du 31 mai au 5 juin 2027.**
- ▶ Journée pédagogique **le lundi 2 novembre 2026 et le lundi 26 avril 2027.**

BOURSE ACADÉMIQUE

La campagne de bourse débutera courant septembre 2026, des informations concernant les dossiers de bourses vous parviendront durant ce mois.

CARTE PASS' REGION JEUNES :

Pour les futurs lycéens, il est IMPÉRATIF de vous inscrire en vous connectant sur le site : <https://www.auvergnerrhonealpes.fr/passregionjeunes> pour passer commande. En cas de problème, veuillez contacter le secrétariat.

Pour les lycéens déjà présents en 2026-2027, la carte est validée à nouveau automatiquement par le secrétariat.

ASSURANCE

Dans le cadre d'un contrat de groupe, tous les élèves sont assurés par la Mutuelle Saint Christophe Assurances, les informations sont disponibles sur www.saint-christophe-assurances.fr. Il est cependant fortement conseillé de souscrire à une assurance responsabilité civile.

INFORMATIONS DIVERSES

- ▶ [Ecole Directe](#)

Cette année, toutes les familles doivent conserver leurs identifiants Compte FAMILLE (parents) Ecole Directe. Il en est de même pour les comptes ELEVE. Il est vivement conseillé dès à présent et avant le 11 juillet de télécharger et enregistrer dans un fichier à part tous les bulletins ou documents qui vous semblent importants.

▸ Sécurité des élèves

Soucieux d'assurer au mieux la sécurité de nos élèves et dans le cadre du plan Vigipirate, nous avons décidé de limiter la circulation des véhicules au sein de l'établissement. Les élèves doivent être déposés **DEVANT** le 13 chemin des Chassagnes et entrer immédiatement dans l'école. Il est donc interdit de rentrer en voiture dans l'établissement sauf pour les parents accompagnant leur enfant présentant une mobilité réduite (Parking à Droite de l'accueil)



▸ Tenue vestimentaire

Une tenue vestimentaire adaptée est exigée. Le nouveau règlement intérieur précise **qu'il est interdit de porter des survêtements ainsi que tout couvre-chef.** La tenue de sport est autorisée uniquement durant les cours d'EPS.

▸ Tabac et cigarette électronique

Conformément à la réglementation en vigueur (décret 2006-1385 du 15/11/2006), il est **interdit de fumer dans l'enceinte de l'établissement pour l'ensemble de la communauté éducative (jeunes et adultes) et des visiteurs (parents, divers prestataires et intervenants).** Les cigarettes devront être éteintes au portail d'entrée (13 chemin des Chassagnes).